



# Quand les crises redessinent la classe moyenne en Tunisie : Vulnérabilités révélées et résilience en action

Fatma Mabrouk\*

*L'ASECTU n'endosse aucune responsabilité et les propos relèvent uniquement de l'auteur*

*Ce Policy Brief est soutenu par Savoirs éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoirs à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.*



Un pilier historique aujourd'hui fragilisé : longtemps moteur de cohésion sociale, de stabilité politique et de développement, la classe moyenne tunisienne constitue le socle du contrat social. Elle est désormais confrontée à une vulnérabilité croissante sous l'effet des chocs économiques répétés.

Une réalité sociale plus complexe que le seul revenu : en Tunisie, l'appartenance à la classe moyenne ne se limite pas à un niveau de revenu. Elle repose aussi sur la stabilité professionnelle, l'accès aux services essentiels et la capacité à maintenir un certain niveau de vie, aujourd'hui mis sous pression.

# Messages clés

Un impératif de réponse publique ciblée : préserver la classe moyenne suppose la mise en place d'un dispositif intégré combinant protection sociale adaptée, accès au financement, sécurisation de l'emploi et valorisation stratégique de la migration circulaire, afin de restaurer sa capacité de projection et de contribution à la croissance inclusive.

Une érosion accélérée du pouvoir d'achat et de la sécurité économique : inflation, hausse du coût des services, pénuries et pression fiscale fragilisent des ménages pourtant situés au-dessus du seuil de pauvreté, mais désormais exposés à un risque réel de déclassement social.

Des stratégies d'adaptation révélatrices d'une résilience contrainte : migration, diversification des revenus et recours accru aux solidarités informelles permettent d'amortir les chocs, mais génèrent des coûts sociaux et économiques importants, notamment en termes de précarisation et de fuite des compétences.

## CONTEXTE

La classe moyenne tunisienne s'est construite progressivement depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier à la faveur des réformes économiques et sociales des années 1970, qui ont favorisé l'extension de l'éducation, l'essor de l'emploi public et une industrialisation relativement accélérée (Gherib, 2011, 2021 ; Laroussi, 2021). À cette période, la Tunisie se distinguait dans le monde arabe par l'ampleur de sa classe moyenne, estimée à environ 67,7 % de la population en 1980 selon certaines reconstructions fondées sur les statistiques nationales. Cette dynamique reposait sur un investissement soutenu dans le capital humain, la progression des revenus salariés et des politiques publiques favorisant la consommation et l'accès à la propriété (Banque mondiale, 2014).

Toutefois, les soulèvements de 2011 ont marqué un tournant structurel. La persistance de la crise économique, la montée du chômage des diplômés et l'accélération de l'inflation ont contribué à une fragilisation progressive des couches intermédiaires. Les estimations disponibles indiquent une érosion graduelle de la classe moyenne au cours de la décennie 2010, bien que les chiffres varient sensiblement selon les définitions retenues et les sources mobilisées. Des travaux fondés sur les données nationales suggèrent qu'elle représentait encore une part majoritaire de la population au milieu des années 2010, avant de reculer de manière plus marquée à la fin de la décennie (Institut National de la Statistique, 2015 ; Institut Tunisien des Études Stratégiques, 2019).

Cette tendance s'est accentuée à la suite de la crise de la COVID-19. Les analyses de la Banque mondiale (2022) mettent en évidence une augmentation de la pauvreté et un creusement des inégalités, confirmant la vulnérabilité accrue des ménages situés au cœur et aux marges de la classe moyenne. Plus largement, la littérature récente souligne que la taille de la classe moyenne tunisienne varie fortement selon les critères de revenu, de consommation ou de statut socio-professionnel retenus, avec des estimations allant d'environ 50 % à plus de 70 % autour des années 2010. Cette dispersion des résultats reflète à la fois l'hétérogénéité interne de cette catégorie sociale et sa fragilisation progressive face aux chocs économiques successifs.





**1.9**  
Lits pour 1000 habitants  
*(Standard OMS : 5 lits/1000)*

**7821**  
Lits en cliniques privées en 2023  
*(contre 4092 en 2014)*

Le système de santé tunisien souffre d'un manque de lits hospitaliers, loin des standards de l'OMS. Dans le même temps, la croissance rapide du secteur privé accentue les disparités, réservant une médecine de qualité aux plus privilégiés, alors que la médecine publique reste fragilisée

## ANALYSE

Aujourd'hui, la classe moyenne tunisienne ne constitue plus un bloc homogène mais des strates différenciées : une partie supérieure relativement protégée (cadres, fonctionnaires), une strate intermédiaire en contraction (indépendants, entrepreneurs), et une strate inférieure fragilisée et menacée de déclassement vers la pauvreté (Andrianampiarivo et al., 2025 ; Bonnefond et al., 2024 ; Bonnefond & Mabrouk, 2023 ; Filali & Bouabid, 2016 ; Hadibi & Musette, 2023). Cette fragmentation complique la mise en œuvre de politiques publiques adaptées et souligne l'urgence d'interventions différenciées.

Selon une étude de (Bonnefond & Mabrouk, 2023) fondée sur les enquêtes récentes (COVID-19 MENA Monitor Household Survey mises en œuvre par l'Economic Research Forum, 2021), les résultats confirment que la classe moyenne tunisienne est loin d'être homogène : elle se répartit en plusieurs groupes aux caractéristiques et vulnérabilités distinctes.

✳ **Classe moyenne inférieure salariée (22,6 %)** : composée surtout d'ouvriers peu qualifiés, souvent actifs dans l'informel. Cette strate a été fortement touchée par la crise : 32,9 % ont perdu plus de 25 % de leurs revenus, et 86 % se sont déclarés incapables d'acheter certains biens essentiels suite à la baisse des revenus ou à la hausse des prix.

✳ **Classe moyenne supérieure salariée (23 %)** : cadres, techniciens et employés qualifiés, en grande partie dans le secteur public. Relativement protégée par la stabilité de l'emploi et la possibilité de télétravailler.

✳ **Classe moyenne des entrepreneurs et indépendants (17,3 %)** : artisans, commerçants et agriculteurs. Ils ont été les plus durement touchés : plus de la moitié a perdu plus de 25 % de ses revenus durant la pandémie, et 75 % ont signalé une incapacité à consommer certains biens.

✳ **Classe moyenne populaire vulnérable (37,1 %)** : chômeurs, retraités et inactifs (dont 65 % de femmes). Un groupe dominant, particulièrement exposé à la pauvreté et à la précarité.

Ces résultats mettent en évidence un phénomène de « décadence » des classes moyennes tunisiennes. Leur poids relatif selon les estimations de l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) a diminué de 84% en 1984, à 70% en 2010 et à 50% en 2018 ; leur diversité interne s'est accrue, et une partie significative a été déclassée vers les couches populaires. Les jeunes, les femmes et les retraités apparaissent comme les groupes les plus fragiles dans ce processus, renforçant l'urgence de politiques publiques différenciées.

## OPTIONS POLITIQUES

Pour renforcer la résilience de la classe moyenne tunisienne face aux crises économiques, sociales et environnementales, il est essentiel de consolider et d'améliorer les pratiques déjà existantes. Les mécanismes tels que la migration, l'économie formelle et la diversification des revenus jouent un rôle central dans la survie et la stabilité financière des ménages. Les options présentées ci-dessous visent à renforcer ces mécanismes, en optimisant leur efficacité, en facilitant l'acquisition de compétences, en améliorant l'accès au financement et en consolidant les structures de soutien existantes.

### **Option 1 : Renforcer la migration circulaire et le transfert de compétences**

Cette option vise à consolider les mécanismes existants de migration, qui sont déjà utilisés par la classe moyenne tunisienne pour diversifier ses revenus et accéder à des opportunités professionnelles à l'étranger. Le renforcement consiste à améliorer l'accompagnement des migrants, à organiser un retour programmé et à favoriser le transfert de compétences et d'investissements vers la Tunisie. Pour la classe moyenne, cette approche permettrait d'optimiser les transferts de fonds, de stabiliser les revenus familiaux, d'acquérir de nouvelles compétences techniques et professionnelles et de soutenir des projets locaux ou entrepreneuriaux. Les principaux défis restent le risque de fuite permanente des compétences et la dépendance aux revenus extérieurs. Les coûts restent faibles à modérés, principalement pour les infrastructures administratives et les dispositifs d'accompagnement. Les effets attendus incluent un renforcement de la sécurité économique des ménages de la classe moyenne et une amélioration de la productivité et de l'investissement national.

### **Option 2 : Réduire l'économie informelle par des politiques d'intégration économique**

La deuxième option vise à réduire progressivement les activités informelles exercées par la classe moyenne tunisienne en favorisant leur transition vers le secteur formel. Ces activités, souvent développées pour compenser l'insécurité de l'emploi formel et la perte de pouvoir d'achat, seraient remplacées par des formes d'activité économique formelles, mieux encadrées et plus durables. Cette approche repose sur un accompagnement ciblé à la formalisation, incluant l'assistance technique, la simplification des procédures administratives et un accès facilité aux mécanismes de financement formels.

Pour la classe moyenne, cette transition permettrait de sécuriser les revenus, d'améliorer la protection sociale et d'élargir l'accès aux droits économiques et sociaux associés à l'emploi formel. Elle contribuerait également à la diversification des sources de revenu, au développement de l'entrepreneuriat formel et à la réduction de la vulnérabilité économique à moyen terme. Toutefois, cette option peut rencontrer une résistance à la formalisation, notamment en raison des coûts perçus, des obligations fiscales et des contraintes réglementaires, ainsi que des charges administratives liées au suivi et à l'accompagnement.

Les coûts de mise en œuvre sont modérés à moyens, incluant les programmes de formation, les incitations financières à la formalisation, l'accès au crédit formel et la digitalisation des procédures. Les effets attendus sont une réduction progressive de l'informalité, une création d'emplois formels, un élargissement de l'assiette fiscale et une diminution durable de la précarité économique au sein des ménages de la classe moyenne.

### **Option 3 : Renforcer la diversification des revenus**

La troisième option consiste à consolider et améliorer les initiatives déjà existantes de la classe moyenne tunisienne en matière de diversification des revenus, tels que l'auto-entrepreneuriat, l'e-commerce ou l'agriculture urbaine. Le renforcement se fait via des programmes de formation, d'incubation et d'accompagnement et de suivi, afin de sécuriser les revenus et d'optimiser les initiatives existantes. Pour la classe

moyenne, cette stratégie réduit la dépendance à une seule source de revenu, stimule l'innovation et l'économie locale, et offre de nouvelles opportunités, notamment pour les jeunes et les femmes. Les principaux défis incluent le besoin de compétences initiales et un accompagnement adapté, ainsi que le risque d'échec si l'accès au marché reste limité. Les coûts sont modérés à élevés selon l'ampleur des programmes de soutien. Les effets attendus sont une meilleure résilience économique, une stabilité des revenus et un renforcement des capacités entrepreneuriales des ménages de la classe moyenne.

## RECOMMANDATIONS

### **Recommandation 1 :**

#### **Encourager la formalisation du secteur informel pour renforcer la résilience des revenus**

Le renforcement de la résilience de la classe moyenne tunisienne repose en priorité sur la transition progressive de l'économie informelle vers des activités économiques formelles, productives et durables. Pour de nombreux ménages, les activités informelles, commerce de proximité, artisanat, services personnels ou travail indépendant, constituent une réponse aux contraintes du marché du travail formel et à l'érosion du pouvoir d'achat. Toutefois, leur informalité les expose à une forte vulnérabilité, caractérisée par l'absence de protection sociale, une insécurité juridique persistante et un accès limité aux financements formels.

Dans cette perspective, le renforcement et l'accélération du programme national de transition vers la formalisation apparaissent essentiels pour accompagner plus efficacement les acteurs informels, en particulier ceux appartenant à la classe moyenne vulnérable, vers des statuts formels adaptés à la taille et à la nature de leurs activités. L'État peut y parvenir en améliorant le ciblage des bénéficiaires, en simplifiant davantage les procédures administratives et le cadre législatif et réglementaire, et en renforçant l'accompagnement technique, financier et social. Ce programme peut être renforcé par une combinaison cohérente d'incitations à la formalisation, d'un appui technique ciblé (gestion, comptabilité simplifiée, digitalisation), d'un accès facilité au crédit formel et d'une intégration progressive aux dispositifs de protection sociale. Le recours accru aux plateformes numériques constitue un levier central pour simplifier les démarches administratives, élargir l'accès aux marchés et réduire les coûts de transaction pour les petits entrepreneurs.

Cette approche contribuerait à sécuriser et stabiliser les revenus, à réduire la précarité économique et à renforcer la capacité de la classe moyenne à faire face aux chocs économiques. Elle favoriserait également la création d'emplois formels, l'amélioration de la productivité et l'élargissement progressif de l'assiette fiscale.

La mise en œuvre effective de cette recommandation nécessite une coordination étroite entre les principaux acteurs institutionnels, notamment le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le ministère des Finances, les agences de microfinance, les banques publiques et privées, les collectivités locales, les chambres de commerce, les organisations de la société civile actives dans l'accompagnement des petits entrepreneurs, ainsi que les plateformes numériques et les fintechs.

**Recommandation 2 :**  
**Promouvoir la diversification des revenus**

La diversification des sources de revenus constitue un levier central pour renforcer la résilience économique de la classe moyenne tunisienne. Elle repose en particulier sur le développement de l'auto-entrepreneuriat, notamment parmi les jeunes diplômés et les femmes, qui représentent un potentiel économique encore insuffisamment mobilisé. En favorisant l'accès à des activités génératrices de revenus complémentaires et durables, cette approche permet de réduire la dépendance à l'emploi unique, de limiter la vulnérabilité face aux chocs économiques et de promouvoir une insertion économique plus inclusive.

Les opportunités offertes par des secteurs tels que l'e-commerce, l'agriculture urbaine, les énergies renouvelables, l'artisanat modernisé et les services numériques ouvrent de nouvelles perspectives de création de valeur. Toutefois, leur développement nécessite un accompagnement ciblé. Dans ce cadre, l'État, en partenariat avec les universités, les chambres de commerce et les incubateurs, pourrait renforcer des programmes régionaux de formation et d'incubation visant à développer les compétences entrepreneuriales, faciliter l'accès au financement et améliorer l'intégration des nouveaux projets dans les marchés locaux et internationaux.

La consolidation d'un écosystème entrepreneurial inclusif, offrant aux jeunes et aux femmes un accès au mentorat, aux réseaux professionnels et à des mécanismes d'appui adaptés, contribuerait à sécuriser et diversifier les revenus des ménages. À moyen terme, cette stratégie renforcerait la stabilité économique, stimulerait l'innovation et soutiendrait le dynamisme du tissu productif national.

Les principaux acteurs impliqués sont le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les universités et les instituts de formation, les incubateurs et accélérateurs, les chambres de commerce et d'artisanat, les organisations professionnelles, les bailleurs de fonds, les associations de femmes et de jeunes entrepreneurs.

**Recommandation 3 :**  
**Mobiliser la migration circulaire et le transfert de compétences**

La Tunisie doit exploiter pleinement le potentiel de sa diaspora et transformer la migration en un moteur structurant du développement économique et social. La migration circulaire, facilitée par des accords bilatéraux avec les pays d'accueil, offre la possibilité aux migrants de revenir périodiquement en Tunisie pour investir, partager leurs compétences et contribuer à des projets locaux. Pour la classe moyenne, cela représente une opportunité de stabiliser les revenus grâce aux transferts de fonds, tout en bénéficiant indirectement de la création d'emplois, de transferts technologiques et d'investissements productifs. Afin d'optimiser cet effet, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs d'accompagnement au retour, des incitations fiscales pour l'investissement productif et des programmes de transfert de savoir-faire en collaboration avec les associations de migrants et le secteur privé. À travers des partenariats public-privé et la mobilisation d'organisations internationales (comme l'OIM), la Tunisie pourrait canaliser les flux financiers de la dias-

pora vers des projets stratégiques (énergie, numérique, agriculture moderne). Cette stratégie permettrait de réduire la dépendance aux revenus extérieurs non productifs et de renforcer, sur le long terme, la résilience économique et sociale de la classe moyenne.

Les principaux acteurs impliqués sont le ministère des Affaires sociales, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Emploi, les agences de coopération bilatérale, les organisations internationales (OIM, OIT, Banque mondiale), les associations de migrants et de Tunisiens à l'étranger, les chambres de commerce tuniso-étrangères, le secteur privé et les investisseurs locaux.

## CONCLUSION

Longtemps considérée comme un pilier de stabilité et de progrès social, la classe moyenne tunisienne se trouve aujourd'hui fragilisée par l'accumulation de chocs économiques, sociaux et environnementaux. Face à cette dynamique, il devient impératif d'adopter une stratégie intégrée et progressive, capable à la fois de consolider les mécanismes d'adaptation déjà mobilisés par les ménages et de créer des opportunités économiques durables et inclusives.

Le renforcement et l'accélération de la formalisation de l'économie informelle demeurent essentiels, dans la mesure où ces activités constituent un filet de sécurité central face à l'instabilité des revenus. Une approche progressive et inclusive de la formalisation permettrait de sécuriser les moyens de subsistance, d'améliorer l'accès à la protection sociale et au financement formel, tout en renforçant la productivité et l'intégration des acteurs concernés dans l'économie nationale. Parallèlement, la diversification des sources de revenus et le développement de l'auto-entrepreneuriat apparaissent comme des leviers structurants pour stimuler l'innovation, renforcer l'autonomie économique et réduire la dépendance des ménages à une seule activité professionnelle. La migration circulaire et le transfert de compétences offrent également un potentiel stratégique encore insuffisamment exploité, permettant de mobiliser le capital humain et financier de la diaspora au service du développement national.

## RÉFÉRENCES

- Andrianampiarivo, T., Bonnefond, C., & Mabrouk, F. (2025). Les classes moyennes tunisiennes ont-elles été mieux protégées face à la crise liée à la Covid-19 ? Analyse des stratégies adaptatives des ménages au prisme de la stratification sociale. *Mondes en développement*, 53(1), 75-99.
- Bonnefond, C., Andrianampiarivo, T., & Mabrouk, F. (2024). La migration : stratégie d'adaptation des jeunes tunisiens de la classe moyenne pour faire face à la crise Covid-19. *Maghreb-Machrek*, 258(2), 53-72.
- Bonnefond, C., & Mabrouk, F. (2023). Après le printemps arabe et la crise de la Covid-19, que reste-t-il des classes moyennes tunisiennes ? *Maghreb - Machrek*, 254-255(2), 37-53. <https://doi.org/10.3917/machr.254.0037>
- Filali, R., & Bouabid, A. (2016). Profils et déterminants socioéconomiques de la classe moyenne en Tunisie. *REGION ET DEVELOPPEMENT*, 44, 79-101.
- FTDES. (2023). Rapport sur la situation sociale en Tunisie. Tunis : Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux.

- Gherib, B. (2011). Les classes moyennes tunisiennes entre mythe et réalité. Éléments pour une mise en perspective historique. *L'année du Maghreb* (VII), 419-435.
- Gherib, B. (2021). Revolution and transition in Tunisia as crises of hegemony. *The Journal of North African Studies*, 26(6), 1144-1165.
- Hadibi, Z., & Musette, M. S. (2023). La fuite des cerveaux renforce-t-elle ou affaiblit-elle les classes moyennes des pays du Maghreb ? *Maghreb-Machrek*, 254255(2), 65-81.
- INS. (2015). Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages 2015. Tunis : Institut National de la Statistique.
- ITES. (2019). Les classes moyennes en Tunisie : état des lieux et perspectives. Tunis : Institut Tunisien des Études Stratégiques.
- Laroussi, H. (2021). La Tunisie en crises : tensions et conflits locaux en contexte postrévolutionnaire.
- OST (2023) Le Rapport Annuel de l'Observatoire Social Tunisien – 2023
- PNUD (2022). L'économie informelle en Tunisie - Définitions, analyse exploratoire et esquisse d'une stratégie intégrée, en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail, décembre.
- World Bank. (2014). Tunisia: Breaking the Barriers to Youth Inclusion. Washington, DC: The World Bank.
- World Bank. (2022). Tunisia Economic Monitor: Coping with Multiple Shocks. Washington, DC : The World Bank.

asectu.contact@gmail.com  
Résidence Yosr, Apt B5 Avenue Hédi Noura, 2037 Enaser

*Ce Policy Brief est soutenu par Savoirs éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoirs à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.*